

Culture RH : Un employeur peut-il sanctionner deux fois la même faute d'un salarié ?

27-11-2007

-

Réponse : non

-

L'entreprise n'est pas l'armée et les adjudants qui doublent les punitions doivent se méfier.

-

En droit pénal, à une infraction ne peut correspondre qu'une et une seule sanction.

-

Dans un arrêt récent (Chambre sociale, 20 juin 2007), la Cour de Cassation aligne le droit du travail sur le droit pénal.

-

L'employeur ne peut sanctionner un même fait fautif par deux sanctions disciplinaires différentes.

-

Quand bien même la faute serait constituée de plusieurs éléments concomitants.

-

Mettre à pied ou rétrograder : il faut choisir !